

# RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Janvier 2021

L'an deux mil vingt et un , le 6 janvier, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, maire.

**Etaient présents :** M. GROYER Bruno, Mme BOUET Emmanuelle, M. GABARD Etienne, M. GIRARDEAU Jérôme, M. DUQUENOY Gilles, Mme SOYER Chantal, Mme Patricia ANDRILLAT, M. HENRION Thibaut, M. LABBE Alain.

**Absent excusé :** M. ALEMANN Martin

**Secrétaire de Séance :** Jérôme GIRARDEAU

## **1. DELIBERATION CONVENTION COMPETENCES EAUX PLUVIALES :**

Afin d'assurer la continuité de la compétence « Gestion des eaux Pluviales », il est nécessaire d'établir une convention de mandat. La communauté d'agglomération propose aux communes d'assurer la maîtrise d'ouvrage de toutes les opérations qui relèvent de cette compétence. La convention sera établie pour 5 ans à partir du 1 janvier 2021.

Le conseil municipal donne son accord ;

## **2. POINT SUR LES TRAVAUX :**

- Le fossé (les Mousseaux – l'Humeau de Bray) a été fait pour la somme de 6432 €.
- Le devis de l'entreprise LEGUAY a été retenu en ce qui concerne les travaux de plomberie à la mairie, soit 710.40 €.
- Un devis pour le nettoyage du brignon (environ 5 kms) a été établi par l'entreprise TISSEROND. Ce dernier s'élève à 16080 €.
- Le devis des Pompes Funèbres BIDET pour les travaux suite à la reprise des concessions s'élève à 41054 € pour 99 emplacements. Monsieur le Maire propose de faire faire 2 ou 3 caveaux afin de les vendre aux personnes qui le souhaitent.

## **3. SUBVENTION DSIL ET DETR (Toiture et fenêtres de l'école) :**

Des dossiers vont être déposés pour obtenir une subvention pour les travaux à l'école.

Le conseil municipal donne son accord pour faire la demande au titre de la DSIL et de la DETR. Le montant des subventions peut aller de 40 à 80 %. Il autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

## **4. POINT SUR LA VENTE DES TERRAINS A BÂTIR :**

Un terrain a été réservé. 6 terrains sont disponibles d'une superficie entre 586 m<sup>2</sup> et 793 m<sup>2</sup>

## **5. ACHAT DE TERRAIN :**

La commune serait intéressée pour acheter une bande de terrain d'une superficie d'environ 2000 m<sup>2</sup> située près du cimetière. Le propriétaire serait d'accord pour un prix de 3000 € l'hectare. La commune prendra à sa charge le prix du bornage soit

d'environ 700 €. Il est nécessaire de se renseigner si le terrain est dans une zone d'appellation viticole.

#### **6. UN ARBRE UNE NAISSANCE :**

L'opération « Un arbre une naissance » se déroulera le 23 Janvier 2021 à 11 h. 2 enfants sont nés en 2020.

#### **7. TARIFS COMMUNAUX :**

**Salle des fêtes :** 185 € pour les habitants de la commune, 240 € pour les hors commune.

**Location vaisselle :** 20 € pour les habitants de la commune.

**Cantine scolaire :** Le prix du repas scolaire sera de 3.20 € au lieu 3.10 € à compter du 1 janvier 2021. Le tarif pour les repas pris par les instituteurs sera de 4 € au lieu de 3.80 €, pour les personnes extérieures à l'école, le repas est fixé à 4.50 € au lieu de 4 €.

#### **8. POINT SUR LE BUDGET :**

Le conseil municipal prend connaissance des projets de travaux à effectuer sur une période de 5 ans.

#### **9. QUESTIONS DIVERSES :**

Le bulletin municipal sera distribué dans la semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h30.

Le prochain conseil est fixé au mercredi 3 février 2021 à 20 h 15

de BOUTRAY Pierre

GROYER Bruno

BOUET Emmanuelle

GABARD Etienne

GIRARDEAU Jérôme

DUQUENOY Gilles

SOYER Chantal

ALEMANN Martin

ANDRILLAT Patricia

HENRION Thibaut

LABBE Alain